
Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O4.6

Exemple : Demande de prise de décision concernant le concept adressée au Conseil communal

Législature 201X – 202X

XY

Séance du XX. XX.XXXX

public

DEMANDE AU CONSEIL COMMUNAL

CONCEPT DE POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE : 2E LECTURE

1. SITUATION DE DÉPART

Pour la durée de la législature 201X – 202X, le Conseil communal a défini ses priorités, ses objectifs et ses mesures et les a consignés dans un programme. L'élaboration d'un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse fait partie intégrante de la planification de législature et figure au point 3.1 du programme de mesures. La phase 1 du projet « État des lieux et rédaction d'un rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse » a été achevée conformément au calendrier en dépit de la pandémie de coronavirus, et l'état des lieux complet a servi de base pour les étapes suivantes du travail d'élaboration d'un concept. Au cours de la phase 2 du projet, les piliers du concept de politique de l'enfance et de la jeunesse ont été définis avec la participation de la population lors de deux ateliers du futur. La situation en lien avec la pandémie de coronavirus ne permettant pas les réunions en présentiel, les ateliers ont eu lieu en ligne. Même si le fait que la rencontre se déroule en ligne a représenté un certain obstacle, plus de 40 personnes ont participé et les retours ont été tout à fait positifs.

2. CONSIDÉRATIONS

Avec l'ensemble du groupe de travail et les professionnel·le·s externes, le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse a été discuté le XX.XX.XXXX dans le cadre d'une première lecture au sein du Conseil communal. Les retours ont ensuite été incorporés dans le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse (dans un souci de traçabilité, les ajustements sont en évidence dans le document « Concept de politique de l'enfance et de la jeunesse de la commune de [...] -V10 »). Le document intitulé « Concept de politique de l'enfance et de la jeunesse de la commune de [...] – version révisée » contient toutes les modifications et sa présentation a été adaptée pour correspondre au corporate design de la commune. En outre, comme convenu, un résumé avec comme titre « Aperçu du concept de politique de l'enfance et de la jeunesse » a été rédigé.

Le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse constitue une base utile pour la planification des futurs objectifs de législature et vise à contribuer à une stratégie globale de la commune de [...]. En vue de la hiérarchisation des priorités et de la planification sur plusieurs années, un nouveau groupe de travail peut éventuellement être créé pour formuler une recommandation à l'intention du Conseil communal. Par ailleurs, il

Outil O4.6 – Exemple : Demande de prise de décision concernant le concept adressée au Conseil communal

est pertinent de mandater la Commission famille, [...] de sorte que le processus de mise en œuvre du concept soit accompagné.

Du point de vue du groupe de travail en charge de l'élaboration du concept, le document est maintenant prêt pour être adopté par le Conseil communal.

3. SITUATION JURIDIQUE

Il n'y a pas d'obligation légale d'élaborer un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse. Le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse est un objectif de législation du Conseil communal et soutient la planification future.

4. FINANCES

Numéro de compte : [...]

Montant : 0

Addenda : Non

5. DEMANDE

1. Le Conseil communal adopte le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse.

2. Le groupe de travail « Élaboration d'un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse » est remercié et est dissous.

Invité·e·s :

[...], [...]

Diffusion à :

- Commission famille, [...]

Annexes :

- Concept de politique de l'enfance et de la jeunesse de la commune de [...]

CONSEIL COMMUNAL [...]

Le maire ou la mairesse Le ou la secrétaire communal·e

[...]

[...]

Référence du dossier

Conseil communal [...]

Traitement : [...]